

L'EUSKALTZAINDIA ET L'OFFICE DE LA LANGUE BASQUE: UN NOUVEAU CADRE DE RELATIONS

Max Brisson, Euskararen Erakunde Publikoaren lehendakaria

Monsieur le Président Andres Urrutia,
Madame la Conseillère à la Culture,
Madame la Sénatrice,
Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
mes chers collègues,
Mesdames,
Messieurs:

- Compte tenu de son objet : le soutien et la promotion de la langue basque par des travaux de recherche.
- Compte tenu de sa mission : fixer les règles et les normes d'usage.

Euskaltzaindia / l'Académie de la Langue Basque, est organisée depuis ses origines sur l'ensemble du Pays Basque.

Les académiciens sont, de tous temps, issus de **tous** les territoires de l'aire linguistique du Pays Basque.

Les provinces du Labourd, de Basse-Navarre et de Soule ont régulièrement fourni à votre prestigieuse institution des personnalités présentant par leurs remarquables qualités les conditions requises pour devenir académicien.

Pour autant, les relations officielles entre l'Académie et les pouvoirs publics français ne se sont consolidées que dans une période récente :

- L'association loi 1901 sur laquelle s'organise la présence juridique de l'Académie en Pays Basque de France n'a en effet été reconnue d'utilité publique qu'en 1995, étape essentielle de la reconnaissance juridique en France de votre institution.
- La convention spécifique Pays Basque, mobilisant des financements de l'Etat, de la Région et du Département en faveur de l'Euskara, a permis en 2000 de franchir un palier supplémentaire dans cette reconnaissance officielle, en dotant l'Académie d'un accompagnement financier pour l'ensemble de ses activités menées en Pays Basque de France. C'était en

nouvelle étape dans la voie de la reconnaissance. Certes la contribution des pouvoirs publics français reste bien sûr inférieure à celle des pouvoirs publics de la Communauté Autonome d'Euskadi mais elle devient alors pour la première fois significative, c'est une seconde étape importante.

- Au bout de quatre années de financement, concerté, au sein de la convention spécifique, les pouvoirs publics regroupés fin 2004 au sein du nouvel Office Public de la Langue Basque, confient à ce dernier le soin de relayer les aides de l'Etat, de la Région et du Département et d'honorer jusqu'à son terme, c'est-à-dire 2006, les engagements de l'Académie.
- En 2006, l'Office Public élabore et définit la politique publique qu'il entend mener au service de la langue basque. C'est une grande première en France.

Dans ce document adopté à l'unanimité par les Institutions membres de l'Office, l'OPLB désigne officiellement Euskaltzaindia comme son interlocuteur de référence sur lequel s'appuieront toutes les initiatives prises par l'Office Public dans le cadre de son action en faveur de la qualité de la langue : terminologie, adaptation de la langue aux usages multiples que génère son développement dans la vie sociale, fixation et adaptation des toponymes, procédures de certification... Vous êtes devenus l'interlocuteur de l'Office, donc des pouvoirs publics français.

L'Académie est ainsi devenue dans son domaine de compétence un partenaire majeur de la mise en œuvre d'une politique publique en faveur de la langue basque dans les provinces de Soule, Labour et Basse-Navarre. Cette évolution ne pouvait que se traduire par la formalisation d'une convention de partenariat propre à Euskaltzaindia, dont nous allons signer ensemble, Président, la version 2008.

Cette nouvelle organisation des rapports entre nous et vous s'avérait d'autant plus pertinente qu'elle s'inscrit aussi en cohérence avec le partenariat développé parallèlement avec la Communauté Autonome d'Euskadi et de manière plus particulière avec le Ministère de la Culture et le sous-ministère de la politique linguistique. Et je veux ici saluer le travail mené avec le Gouvernement Basque qui, en matière de politique linguistique, nous a permis de mettre sur pied une coopération transfrontalière efficace, concrète, partenariale et respectueuse des prérogatives de chacun.

Dans le prolongement de la convention signée aujourd'hui pour l'année 2008, peut être sera-t-il possible de construire pour les années à venir, un dispositif commun qui verrait l'ensemble des pouvoirs publics de part et d'autre de la frontière réunis dans une même convention autour d'Euskaltzaindia pour l'aider à remplir au mieux ses différentes missions.

L'Office Public y est quant à lui tout à fait ouvert, ses partenaires d'Euskadi aussi, et il conviendra donc de travailler dans les mois qui viennent à

l'examen des modalités pratiques de ce projet, qui symboliserait, par un acte concret supplémentaire la volonté des institutions de part et d'autre de la frontière, de coopérer, dans le plein respect du cadre institutionnel de chacun, à la promotion de la langue basque qui nous est commune et à un partenariat concerté avec Euskaltzaindia, aujourd'hui institution dont je veux dire également qu'elle nous est aussi commune.

C'est peut-être là, tout le sens, Monsieur le Président, de la présence de l'OPLB ce soir, au siège de l'Académie à Bilbao. L'OPLB, Monsieur le Président, y est représenté par une délégation importante :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, représentant de l'Etat en Pyrénées-Atlantiques, Marc Cabane,
- Madame la Sénatrice Jarraud-Vergnolle, membre du Parlement français,
- Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional, Vice-Président de l'OPLB, François Maïtia, représentant le Président Rousset,
- Monsieur le Président du Syndicat de soutien à la Culture basque : Monsieur Vincent Bru, Conseiller Général et Maire de Cambo, représentant tous les maires du Pays Basque français,
- Monsieur le représentant du Président Alain Lamassoure, Président du Conseil des élus du Pays Basque, Jakes Abeberry, qu'on ne présente pas ici,
- et permettez-moi de rappeler que je représente aussi au sein de l'OPLB le Président Lasserre, Président du Conseil Général.

Une présence forte qui signifie que les pouvoirs publics du Pays Basque de France sont aussi fiers de leur académie et souhaitent par leur présence ce soir à Bilbao rendre un hommage appuyé à tous les académiciens du Pays Basque, au Nord et au Sud de la frontière, Académiciens qui oeuvrent au service de la langue basque, qui l'accompagnent dans les adaptations nécessaires inhérentes au développement de son usage social, et qui l'inscrivent par là même dans la modernité.

Dans ces conditions, vous comprendrez, Président Andres Urrutia, que nous soyons particulièrement heureux de votre décision de choisir ce jour de signature entre l'OPLB et l'Académie pour honorer celui qui, parmi les siens, n'a jamais ménagé ses efforts, depuis de longues années, pour plaider auprès des pouvoirs publics français, la cause de l'Académie et de la langue basque. Je veux, bien sûr, parler de notre ami à tous : Jean Haritschelhar.

Je pourrais dire, mal, ce qui sera dit tout à l'heure avec talent et parler du Docteur es-lettres, du Professeur des Universités, du Responsable des études basques à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux, du Directeur du Musée basque, mais je ne saurais vous apprendre à vous Académiciens qui est Jean Haritschelhar, puisqu'il est des vôtres depuis 1962 et a présidé l'Académie

de la Langue Basque de 1985 à 2004, succédant au Père Luis Villasante avant de céder son fauteuil à Andres Urrutia. Je préfère donc dire plus simplement et personnellement que Jean Haritschelhar, et je ne le lui ai jamais dit, fait partie des personnalités fortes qui ont impressionné le jeune élu que j'étais encore voilà 15-20 ans et l'on conduit à mieux comprendre et à mieux aimer ce pays qui l'avait pourtant vu naître, sa langue, sa culture et ses habitants.

La fougue et la passion au service d'une cause juste, celle conduisant ce pays et ceux qui y vivent à ne pas oublier qu'ils sont dépositaires d'un trésor inestimable : l'EUSKARA et qu'ils seront redevables devant les générations suivantes s'ils le laissaient disparaître à tout jamais, voilà ce que j'ai appris en écoutant Jean Haritschelhar. D'autres ont dit et écrit la même chose, mais lui l'a fait avec tolérance et respect, marquant ainsi les esprits. Et s'il y a aujourd'hui sursaut chez nous, en Pays Basque de France, c'est pour de multiples causes bien sûr, mais parmi elles, parce qu'il y a eu des hommes de parole comme Jean Haritschelhar, une parole forte, mais mesurée sur le fond, une parole passionnée mais attentive à l'autre, une parole portée par un homme de conviction, de passion et de tolérance.

Monsieur le Président, chez Jean si vous le permettez, si je suis ce soir à cette tribune, et permettez-moi de dire que j'en ressens avec émotion tout l'honneur, puisque j'y représente, devant Monsieur le Préfet, les institutions de la République, c'est parce que certaines de vos paroles et certains de vos écrits ont cheminé en moi.

Mais justement, et si vous autorisez cette facilité, depuis, bien du chemin a été parcouru et la convention signée ce soir regarde elle de l'avant, comme l'a toujours souhaité votre ancien président. Elle est précise et concrète, elle fixe des axes de travail pour avancer dans le champ de la qualité linguistique, de la graphie et de la toponymie et de la certification des compétences. Bref, une convention au service d'une langue plus belle, mieux stabilisée, et écrite et parlée par des locuteurs ayant une maîtrise encore plus grande de ses subtilités et de ses propres trésors.

Bref, dans cette convention, se retrouvent les combats du Président Haritschelhar. L'OPLB est donc heureux à Bilbao, d'œuvrer aux côtés de l'Académie, en faveur de la préservation et de l'amélioration de ce bien précieux qui nous est commun. En cette période de vœux, au-delà de ceux que je formule pour chacun d'entre vous, je souhaite que de nouveaux acteurs prennent davantage encore conscience de la mission irremplaçable de l'Académie de la Langue Basque et soient par là même davantage sensibilisés à l'enjeu stratégique de la qualité de la langue.

Le combat pour la qualité, c'est le premier combat pour sauver une langue, mais c'est aussi un combat pour que l'homme puisse avec justesse communiquer avec l'autre.

Merci à tous.

EUSKALTZAINDIA ETA EUSKARAREN ERAKUNDE PUBLIKOA: HITZARMEN BATEN ATARIAN

Andres Urrutia, euskaltzainburua

Gaur sinatuko dugu Bilbon, Euskaltzaindiaren egoitza nagusian, Euskaltzaindiaren eta Euskararen Erakunde Publikoaren arteko hitzarmena. Horra hor urrats berria, euskara bera Lapurdi, Nafarroa Beherea eta Zuberoan indartzeko. Bistan da horrek ekarriko dituela euskararentzat, Iparraldean, abagune berriak. Horretarako sortu da, sortu ere, Euskararen Erakunde Publikoa, bertara bildu dituztela Frantziako botere publikoek euskarari buruzko ahalak.

Aspaldikoa da Euskaltzaindiaren eta Frantziako agintarien arteko lankidetza. Hartara, soka luzea dakarren horrek emaitza esanguratsuak ahalbidetu ditu, hala nola, Baionan Euskaltzaindiak ireki duen bulego berria, euskal toponimia finkatzeko lana, eta, zer esanik ez, Iparraldeko euskaltzainek Euskaltzaindiaren zereginetan parte hartzea.

Ezin bazterrean utz, bestalde, berrikitan Andiazabal euskaltzain ohorezkoaren eskutik Euskaltzaindiak jaso dituen Lafitte zenaren agiriak, hain zuzen ere horiek digitalizatzeko eta euskarri informatikoan jartzeko. Azkue Biblioteka Euskaltzaindiaren Zerbitzuak ondu du lan hori eta gaur egunean egina dago.

Bi-bitara datoz, beraz, hitzarmen honen emaitzak eta ondorioak: lehen-lehena, euskara bera indartzea bizitza publikoan eta jendaurreko jardunean; bigarrena, aldiz, euskal lanak sustatzea Iparraldean. Hainbatez, testu honek tresna-izaera du, hain zuzen ere, helburu horietan aitzinatzeko tresna baliagarria.

Tresna-izaera hori, hasteko, ideologia politiko orotik kanpo dago. Tresna honek azpimarratzen du, haatik, Iparraldeko botere publikoen erabakia, bertan, agerian eta biziberriturik ager dadin euskara.

Hasian hasi, tresna horrexek ixten du Euskaltzaindiaren ekina, beharrezko diren baliabide ekonomikoen katea bermatzeko. Aipa ditzagun, lehendabizi, 2005. urtean Euskal Autonomia Erkidegoarekin eta foru-herrialdeekin sinaturiko hitzarmenak. Jarrai dezagun Nafarroako Gobernuarekin indarrean dagoena gogoratuz. Eta alboan ere ezin utzi Espainiako Gobernuak ematen duen diru-laguntza azpimarragarria.

Hasi besterik ez da egin, baina hitzarmen hau bestelako pausoa da, Euskaltzaindia goi mailako erakunde moduan aitortzeko. Jada egina da hori

Euskal Autonomia Erkidegoan nahiz Nafarroakoan, eta oraintxe dator Iparraldearen oreana.

Esan gabe doa horrek Euskaltzaindiari berebiziko bultzada emango diola, Euskararen Akademia bera ere eraberritze-prozesu sakonean sartuta dagoelako azken urteetan. Kideak, baliabideak eta eginkizunak ari dira aldatzen, ezariezarian.

Berriztatze hori, dena dela, ezinbesteko zaio Euskaltzaindiari, batez ere, XXI. mendeko behar eta premiei erantzuteko. Honetan ari garenok, bestalde, argi dugu bide horretan Euskaltzaindiak batera jokatu behar duela, dela botere publikoekin, dela unibertsitate eta hizkuntza-industriekin, dela euskara eta euskal kulturaren arloko elkarte eta eragileekin.

Batera jokatzeko horrek, elkarlan horrek, aintzat hartu behar du Euskal Herriko lurralde desberdinen egoera politiko, sozial eta kulturala. Argi dago euskarak batzen gaituela; hor dugula bateratzen gaituen nortasunaren osagaia. Argi dago, halaber, batasunak, nahitaez, eraberekotasuna ez duela esan nahi, horrek euskara uhertu eta herdoildu baino ez baitu egiten.

Urtarrilaren 24an, Bilboko Plaza Barrian, Euskaltzaindiaren egoitzan, euskara eta frantsesa mintzatuko dira. Hor izango dugu aukera aparta berri ere bi hizkuntzak, gaztelaniarekin batera, herri honen errealitate bizi eta esanguratsuak direla aldarrikatzeko.

Era berean, Euskaltzaindiak beteko ditu, beste behin ere, azken laurogeita hamar urteetan egin duen bezalaxe, sorrerako helburua, alegia, euskara ikertu eta jagotea, euskararen herrialde guztietan.

EUSKALTZAINDIA Y LA *OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE*: UN NUEVO MARCO DE RELACIONES

Hoy se firma en la sede de Euskaltzaindia en Bilbao un convenio de colaboración entre Euskaltzaindia/Real Academia de la Lengua Vasca y la *Office Public de la Langue Basque*, el organismo encargado de la política lingüística sobre el euskera en Iparralde. He aquí un nuevo paso en la institucionalización de la lengua vasca en los territorios de Lapurdi, Nafarroa Beherea y Zuberoa, y una colaboración que redundará, sin lugar a dudas, en el avance y desarrollo del euskera en Iparralde.

No es nueva la colaboración entre Euskaltzaindia y los poderes públicos franceses. De hecho, una colaboración sostenida entre ellos ha traído, entre otras, actuaciones relevantes como la inauguración de la nueva delegación en Baiona de Euskaltzaindia, el trabajo conjunto para fijar la toponimia vasca en Iparralde, y actividades de otro tipo, centradas en la participación de los académicos de Iparralde en los trabajos de Euskaltzaindia.

Institucionalización de la lengua vasca y trabajos que contribuyen al avance del euskera en Iparralde. Esos son los dos ejes de este texto que nace con vocación de ser un instrumento útil para profundizar en estos objetivos.

Un instrumento, en primer lugar, alejado de cualquier veleidad política e ideológica, pero que destaca la voluntad de los poderes públicos de Iparralde de dotar al euskera de un marco importante de actuación que visibilice y revitalice la lengua vasca en ese territorio.

Un instrumento, además, que cierra el círculo de convenios con los poderes públicos existente en los territorios de lengua vasca, en orden a garantizar la financiación de las actividades de Euskaltzaindia. Así, tanto el Convenio firmado el año 2005 con la Comunidad Autónoma del País Vasco y los Territorios Históricos, y el existente con el Gobierno de la Comunidad Foral de Navarra, así como la ayuda anual prestada por el Gobierno español, encuentran su refrendo en este último convenio objeto de firma.

Un instrumento que supone, asimismo, un paso más en el reconocimiento de Euskaltzaindia como la institución de referencia en materia de lengua vasca en todos los territorios donde aquélla se utiliza, reconocimiento que tanto la Comunidad Autónoma del País Vasco como la Comunidad Foral de Navarra realizaron hace tiempo en su legislación propia.

Todo ello trae consigo un importante espaldarazo a la actividad de Euskaltzaindia, una Euskaltzaindia que, todo hay que decirlo, se encuentra inmersa estos últimos años en un proceso de renovación tanto de las personas como de los objetivos y medios de actuación de la institución.

Esa renovación, imprescindible para poder responder a las necesidades del siglo XXI, se está haciendo con la plena conciencia de que Euskaltzaindia ha de colaborar en su actuación con los poderes públicos, universidades, industria de la lengua, asociaciones y operadores del mundo del euskera y la cultura vasca. Colaboración que se hace, evidentemente, teniendo en cuenta las diferentes circunstancias políticas, sociales y culturales de cada uno de los territorios de la lengua vasca, en la convicción de que el euskera nos une y de que lo compartimos como elemento cultural, de comunicación e identidad importante, pero en la idea también de que la unidad de la lengua no debe imponernos una uniformidad estéril y esclerotizante.

El día 24 de enero en la Plaza Nueva de Bilbao, en la sede académica de Euskaltzaindia, se hablará en euskera y en francés, no para contraponer ambas lenguas, sino para dar testimonio de que ambas, junto con el castellano, son parte de la identidad viva y enriquecedora del país.

Al hacerlo así, Euskaltzaindia cumplirá, una vez más, como lo ha hecho en estos últimos noventa años, con su objetivo fundamental: la investigación y la promoción del euskera en todos sus ámbitos y realidades.

L' EUSKALTZAINDIA ET L'OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE: UN NOUVEAU CADRE DE RELATIONS

Aujourd'hui sera signée au siège de l'Euskaltzaindia à Bilbao une Convention de collaboration entre l'Euskaltzaindia / l'Académie de la Langue Basque et l'Office Public de la Langue Basque, l'organisme en charge de la politique linguistique concernant l'euskara en Iparralde (Pays Basque Nord).

Il s'agit d'une étape nouvelle dans l'institutionnalisation de la langue basque dans les territoires du Labourd (Lapurdi), de la Basse-Navarre (Nafarroa Beherea) et de la Soule (Zuberoa), et une collaboration qui se traduira, à n'en pas douter, par la progression et le développement de l'euskara en Iparralde.

La collaboration entre l'Euskaltzaindia et les pouvoirs publics français n'est pas nouvelle. En effet, cette collaboration soutenue leur a permis de mener entre autres, des actions pertinentes comme l'inauguration de la nouvelle délégation de l'Euskaltzaindia à Bayonne, un travail en commun destiné à fixer la toponymie basque en Iparralde et des activités différentes basées sur la participation des académiciens d'Iparralde aux travaux de l'Euskaltzaindia.

Une institutionnalisation de la langue basque et des travaux qui contribuent à la progression de l'euskara en Iparralde ; telles sont les deux lignes directrices de ce texte qui voit le jour dans le but de devenir un instrument utile à l'approfondissement de ces objectifs.

Tout d'abord, un instrument éloigné de toute velléité politique et idéologique, mais qui souligne la volonté des pouvoirs politiques d'Iparralde de doter l'euskara d'un cadre d'action important qui rende visible et revitalise la langue basque dans ce territoire.

Par ailleurs, un instrument qui parachève l'ensemble des conventions avec les pouvoirs publics, existant dans les territoires de langue basque, et dont l'objectif est de garantir le financement des activités de l'Euskaltzaindia. Ainsi, tant la Convention signée en 2005 avec la Communauté Autonome du Pays Basque et les Territoires Historiques, et celle en vigueur avec le gouvernement de Navarre, que l'aide annuelle apportée par le gouvernement espagnol, trouvent leur approbation dans cette dernière convention qui fait l'objet de signature.

Un instrument qui suppose, de même, un pas de plus dans la reconnaissance de l'Euskaltzaindia comme étant l'institution de référence de la langue basque dans tous les territoires où cette dernière est utilisée, une reconnaissance que tant la Communauté Autonome du Pays Basque que la Communauté Forale de Navarre lui ont accordée dans leur législation propre depuis longtemps déjà.

Tout ceci, par nature reconnaît implicitement la valeur de l'activité de l'Euskaltzaindia, une Euskaltzaindia qui, il faut le dire, est soumise ces dernières années à un processus de rénovation qui touche autant les personnes que les objectifs et les moyens d'agir de l'institution.

Cette rénovation indispensable pour pouvoir répondre aux besoins du vingt-et-unième siècle s'effectue avec la prise de conscience, pleine et entière, du fait que l'Euskaltzaindia se doit de collaborer dans ses actions avec les pouvoirs publics, les universités, l'industrie de la langue, les associations et les acteurs du monde de l'euskara et de la culture basque. Une collaboration qui s'opère, évidemment, en tenant compte des différentes circonstances politiques, sociales et culturelles de chacun des territoires de la langue basque, avec la conviction que l'euskara nous unit et que nous le partageons comme un important élément culturel de communication et d'identité, mais en sachant aussi que l'unité de la langue ne doit pas nous imposer une uniformité stérile sclérosante.

Le 24 janvier sur la Plaza Nueva à Bilbao, au siège académique de l'Euskaltzaindia, on parlera euskara et français, non pour opposer ces deux langues, mais pour souligner le fait qu'elles font partie toutes deux, conjointement avec le castillan, de l'identité vive et enrichissante du pays.

Ce faisant, l'Euskaltzaindia, une fois de plus, atteindra comme elle l'a fait durant ces quatre-vingt-dix dernières années, son objectif fondamental: la recherche et la promotion de l'euskara dans tous ses domaines et ses réalités.